

Les tendances de l'architecture française contemporaine

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-49199>

Nutzungsbedingungen

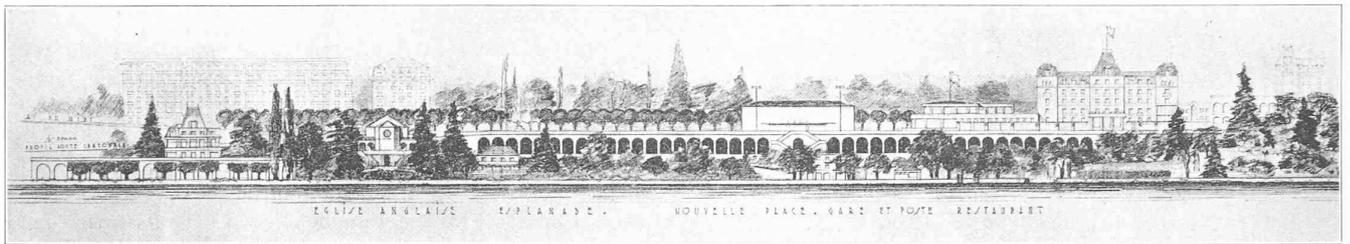
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

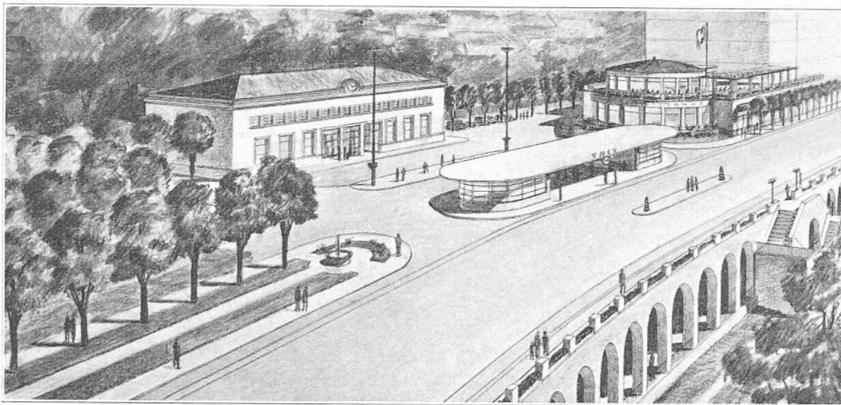
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vue générale. — 1 : 2500.



Perspective. — Station des C. F. F., à Territet.

II^{me} prix : MM. Schorp et Bournoud.

CONCOURS D'IDÉES
POUR LA
SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU
DE TERRITET



que cette agglomération en attend, et à la partie orientale de la Commune l'agrément général touristique qui a été autrefois la cause de sa prospérité ».

Rappelons, en terminant, que le jury était composé de :

MM. *Alexis Chessex*, ingénieur, municipal, délégué aux travaux, représentant de la Municipalité des Planches-Montreux, président ; *A. Freymond*, directeur de la Société d'assurance mutuelle vaudoise et ancien syndic de Lausanne, à Lausanne ; *Adrien Tschumy*, ingénieur, chef d'entreprise, à Lausanne ; *Jacques Favarger*, architecte à Lausanne, précédemment architecte du plan d'extension de la ville de Lausanne ; *Gaston Mullegg*, commerçant à Territet, président de la Commission *ad hoc* du Conseil communal des Planches-Montreux.

Les tendances de l'architecture française contemporaine.

D'un remarquable ouvrage, « L'architecture française »¹, de M^{me} Marie Dormoy, consacré à l'étude de la « continuité du génie français, à travers les âges », nous extrayons ces quelques passages :

« Depuis vingt ans, trois tendances se partagent l'architecture française :

1. L'architecture traditionaliste qui renoue avec les grandes époques de l'architecture française en employant les

¹ « L'architecture française », par Marie Dormoy, ancienne élève de l'École du Louvre, bibliothécaire de la bibliothèque Jacques Doucet, de l'Université de Paris. — Editions de « L'architecture d'aujourd'hui », Boulogne (Seine). — Prix : Fr. f. 65.—. Ouvrage (18/26 cm) richement illustré de vues photographiques, habilement sélectionnées, et de croquis à main levée qui contribuent très efficacement à l'intelligence de l'exposition.

nouveaux matériaux, en les employant de manière apparente en subordonnant la construction à la destination.

2. L'architecture académique qui, tout en se servant des moyens techniques nouveaux, les dissimule sous des pastiches de monuments anciens.

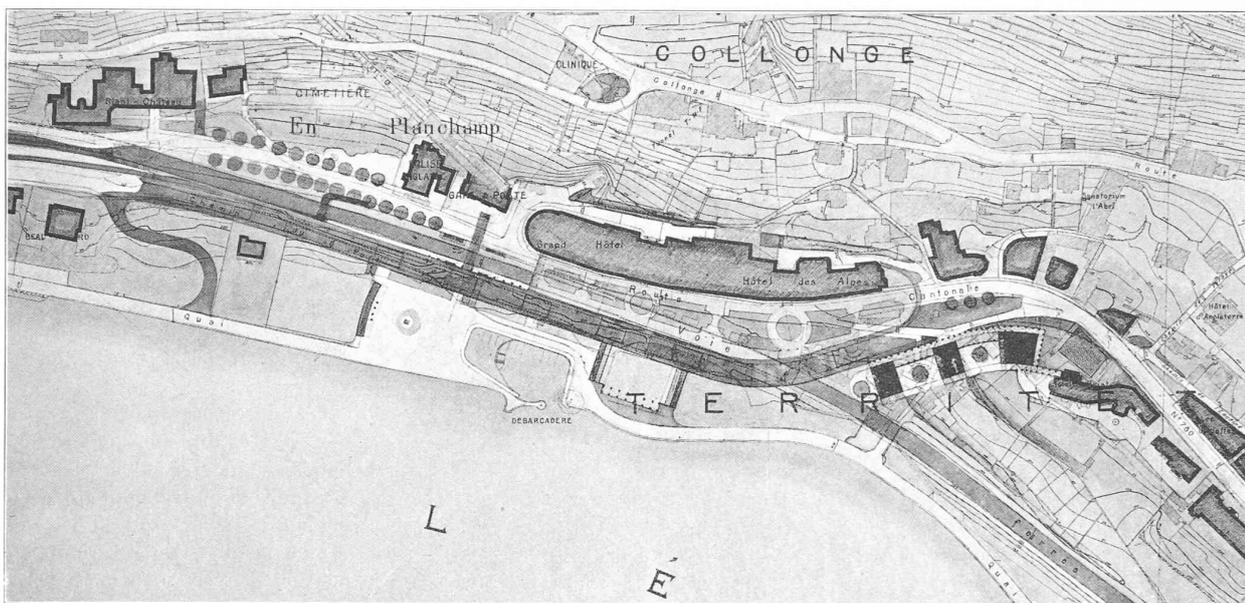
3. L'architecture moderniste qui, employant les matériaux nouveaux, garde la formule italienne de la construction dissimulée sous un revêtement ou un enduit, et subit l'influence des travaux d'art, des bâtiments industriels, des usines.

Au point de vue quantitatif, c'est l'architecture académique qui l'emporte, et de beaucoup.

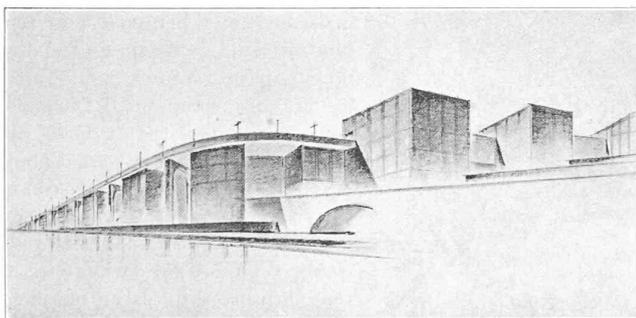
On pouvait cependant espérer que la reconstruction des régions dévastées susciterait un renouveau de l'architecture, car il fallait reconstruire rapidement, économiquement, utilitairement, toutes conditions qui furent celles des plus belles époques. Il n'en fut rien. Chacun des sinistrés eut licence de rebâtir sa maison comme il l'entendait. Ce fut une floraison de cottages normands, de chalets, de petites maisons *pittoresques* du plus mauvais goût. Les grands ensembles dus à des collectivités comme les villages créés par la Compagnie du chemin de fer du Nord ou les cités-jardins de Reims, n'apportèrent aucune solution nouvelle. Tant d'argent dépensé, un si grand effort fourni, n'aboutirent qu'à un faux régionalisme.

L'architecture académique l'emporte aussi dans nombre de bâtiments d'Etat : hôtels de ville, gares, mairies. Le Cercle militaire, l'Institut d'art et d'archéologie en sont deux exemples typiques. Pour le premier, on masqua l'armature en béton d'un revêtement de pierre orné de colonnes, de lucarnes, de cuirasses Louis XIV. Pour le second, le revêtement est en briques, donnant à l'édifice l'aspect d'un palais pérugien démesurément agrandi, tandis que l'intérieur est un décor

CONCOURS D'IDÉES POUR LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE TERRITET



Plan de situation. — Echelle 1 : 4000.

III^{me} prix :

projet « Bocherex », de MM. André Nobs et René Delisle,
architectes, à Lausanne et Coppex.

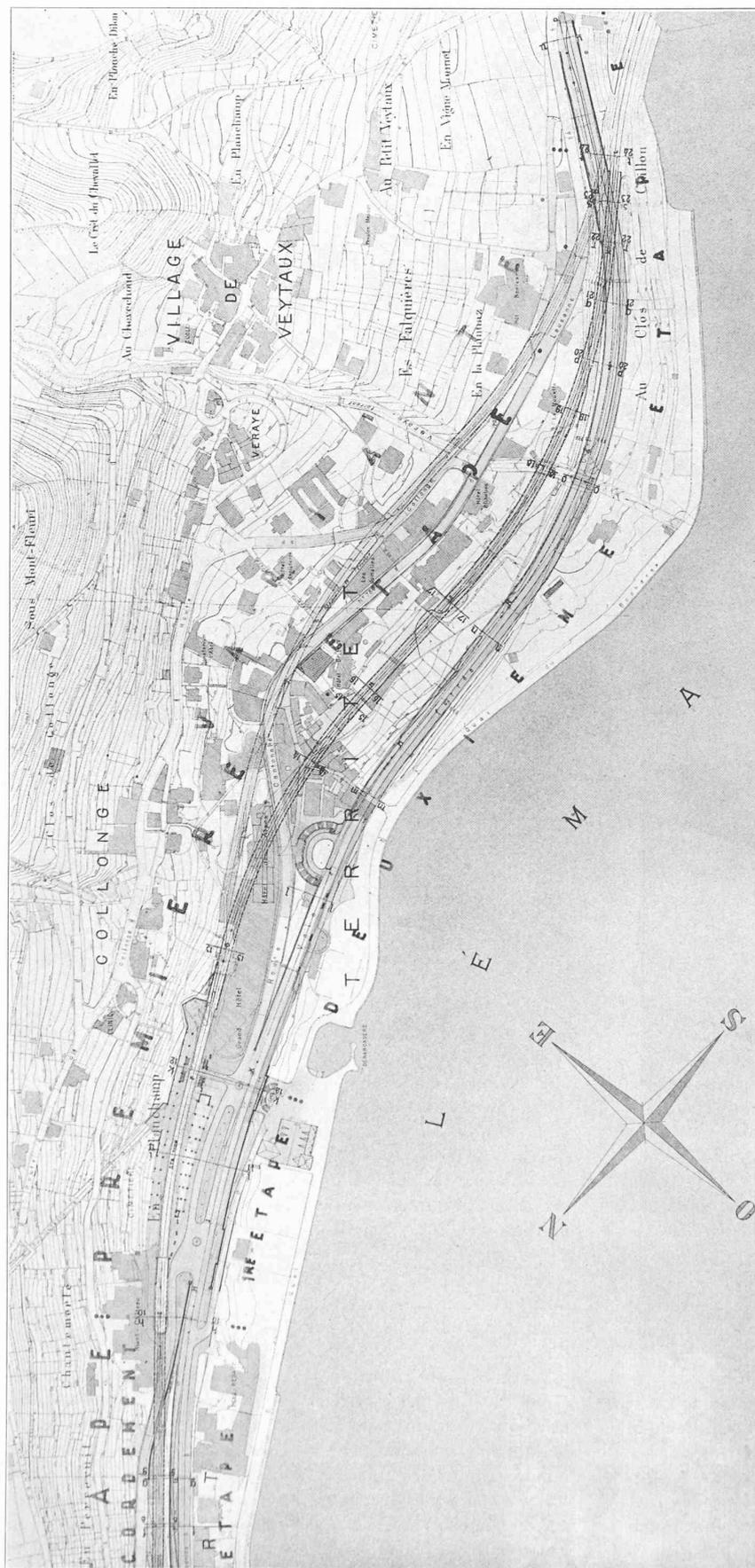
d'abbaye romane. L'un et l'autre dans les proportions du béton, c'est-à-dire fausses quant à la pierre et à la brique.

L'architecture moderniste a pour chef Le Corbusier. Son nom fut révélé au public dès 1921, grâce à la publication de son livre : *Vers une architecture*, violent réquisitoire contre le pastiche, la copie, l'inintelligence dans l'emploi des moyens techniques maintenant à notre disposition. Cet ouvrage porta un coup décisif aux *styles* qui sévissent depuis plus d'un siècle, aussi bien dans l'architecture que dans l'art décoratif. Le Corbusier rendait sensible, dans certaines œuvres du passé, l'esprit novateur qui les avait conçues. Il signalait l'importance du plan, établissait la place prépondérante qu'il avait occupée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et qui devait, avant tout, lui revenir. Par réaction contre les errements de l'école académique, il démontra la stricte discipline qui préside aux ouvrages d'art, aux bâtiments utilitaires, à la construction des paquebots, des autos, des avions. En quelque sorte, il purifia l'air.

Cette courageuse offensive dépassa quelque peu son but. Sous cette impulsion, il se créa une architecture comprenant des œuvres pleines de goût, d'ingéniosité, d'esprit, mais quelque peu excessives. Proscrivant l'ornement, elle va jusqu'à la dissimulation de la construction, obtenant, par des en-

duits, ces grandes surfaces nues qui sont sa principale caractéristique. Par un conformisme inutile, elle adopte, presque uniformément, la fenêtre horizontale qui, en fait, est la fenêtre médiévale. Le Corbusier et Jeanneret y renoncèrent, dès 1927, pour adopter les façades en pans de verre. Elle remplace le toit par la terrasse, ce qui est la solution logique du béton armé. Mais, du même coup, supprime la corniche, organe de protection. Pour la construction, elle emploie volontiers des moyens techniques dépassant la destination. Extérieurement, les édifices de l'architecture moderniste s'apparentent plus à la plastique qu'à l'architecture proprement dite. Elle répond bien à la définition de son fondateur : *L'architecture est un jeu savant, correct et magnifique, des volumes assemblés sous la lumière.*

L'architecture traditionaliste a pour chef Perret. *La tradition*, dit-il, *c'est de faire ce que faisaient nos grands ancêtres s'ils étaient à notre place.* Employant pour la première fois le béton armé à des fins architecturales, il fut le promoteur du renouveau de l'architecture française. Son principe est : *Construire d'abord.* Ses premières œuvres firent école, donnant lieu à toute une architecture qui renoue avec la tradition française, celle qui régna pendant tout le moyen âge, qui prévalut au commencement du XVII^e siècle, pendant les deux



Plan de situation. — Echelle 1 : 5000. — Projet « Le Secx », de MM. Albert Dentan, ingénieur et Ch. Bopp, architecte, à Genève.

CONCOURS D'IDÉES POUR LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE TERRITET

premiers tiers du XVIII^e, au XIX^e avec Labrouste, Baltard, Hittorf. Utilisant les matériaux nouveaux, elle les emploie franchement, économiquement, en fonction du plan, celui-ci étant strictement subordonné à l'adaptation et à la destination.

La lutte est ardente entre ces trois écoles et elle le sera longtemps encore.

L'architecture française entre dans une phase décisive où s'affrontent l'art académique et l'art traditionnel. L'impulsion nouvelle que lui a donnée le béton armé, qui déjà s'affirme comme l'aube d'une grande époque, peut la sauver, mais aussi la perdre. L'emploi de ce puissant moyen, sa résistance, même s'il est imparfaitement traité, autorise toutes les exagérations, toutes les fantaisies.

Pour continuer ce qui a été si courageusement et si heureusement tenté, il faudrait que la technique et l'art ne fissent qu'un, comme cela était dans les grandes époques. Il faudrait que ceux qui choisissent la belle carrière d'architecte reçoivent tout d'abord un enseignement pratique sérieux, qu'ensuite, ils s'efforcent, non d'imiter, mais d'égaliser les maîtres d'œuvre du passé, qu'ils se basent sur la logique, le bon sens, la raison, qu'ils ne sacrifient pas l'utile à l'inutile. A ce prix, ils maintiendront vivante notre belle tradition nationale.

La multiplication des appareils électrothermiques domestiques.

Une statistique, dressée avec grand soin, nous apprend qu'au cours de l'année 1936 il a été vendu, en Suisse, 129 818 appareils électriques de chauffage et de cuisson, représentant une puissance totale de 140 834 kilowatts, parmi lesquels on compte 11 297 cuisinières avec four, 3 021 réchauds, 10 515 chauffe-eau à accumulation.